

Châtellerault dit stop aux incivilités : la vidéoprotection au service du respect de l'espace public

Châtellerault, le 25/04/25

Cette semaine, la Ville de Châtellerault a identifié et convoqué un individu responsable d'un **dépôt sauvage** de matelas, rue des Fronteaux. Grâce à une alerte d'un riverain le **lundi 21 avril**, la police municipale a pu intervenir rapidement. L'analyse des images de vidéoprotection a permis de **localiser l'immeuble** d'origine et **identifier l'auteur**, convoqué moins de 24h plus tard pour s'acquitter d'une **amende de 135 EUR**.

Cette intervention efficace montre clairement que **la Ville passe à la verbalisation dès lors que des comportements d'incivilité sont constatés**. La vidéoprotection et la vigilance citoyenne sont des outils précieux pour préserver un cadre de vie propre et agréable pour tous.

Mais **le meilleur geste reste celui du respect des règles de collecte** :

o

Sortez vos bacs **la veille après 19h ou le matin avant 5h**,

o

Utilisez les **déchetteries** pour vos encombrants : c'est **simple, gratuit et valorisant pour l'environnement**,

o

Profitez des **corbeilles publiques** à disposition pour vos petits déchets.

Le saviez-vous ?

o

Chaque année, **12 000 sacs** sont ramassés hors jours de collecte, soit **1 000 par mois**,

o

En 2022, ce sont près de **100 heures par semaine** qui ont été consacrées au ramassage de déchets et encombrants,

GRAND CHÂTELLERAULT COMMUNIQUÉ DE PRESSE

O

La propreté de notre ville est l'affaire de tous.

Votre contact

Lydia de Abreu

Attachée de presse

05 49 20 20 08

lydia.deabreu@grand-chatellerault.fr